

Observatoire de la formation

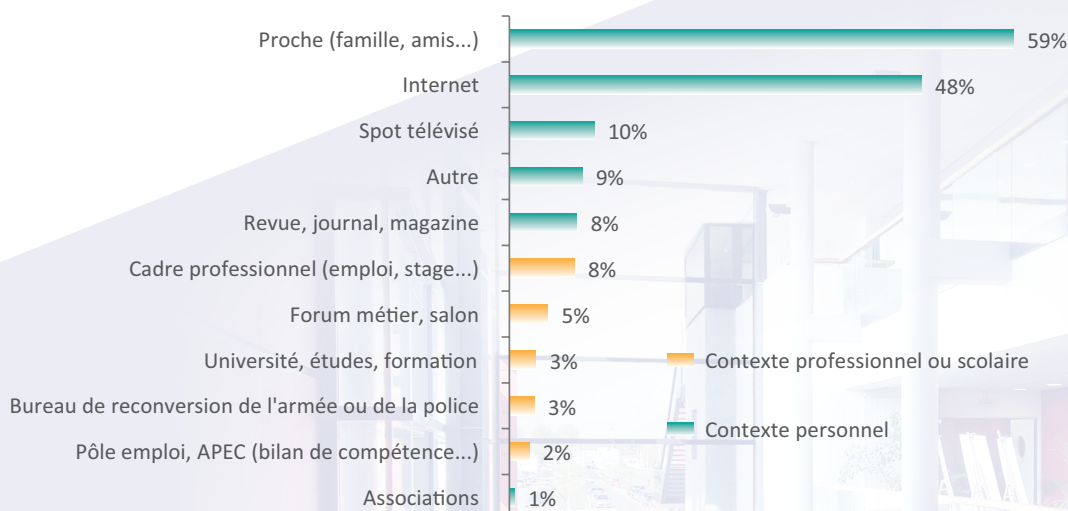
199^e promotion de surveillants pénitentiaires

A retenir

- 492 élèves entrés en formation le 28 janvier 2019 pour une durée de 6 mois
- 487 répondants, soit un taux de retour de 99%
- 17% de femmes et 83% d'hommes
- 28,8 ans de moyenne d'âge
- 34% des élèves issus de la DISP de la Mission Outre-Mer
- 45% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité
- 63% des élèves sont au moins titulaires du baccalauréat
- De façon inédite, leur première perspective professionnelle est de se spécialiser en tant qu'agent pénitentiaire d'extractions judiciaires.

Motivations & perspectives professionnelles

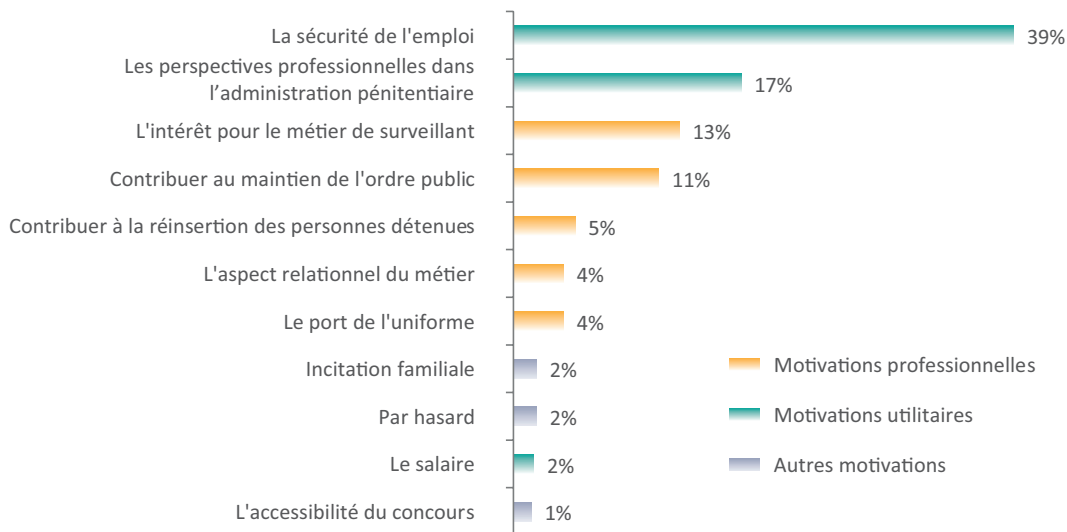
Graphique 1 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



Tout comme les promotions précédentes, les élèves de la 199^e promotion ont principalement eu connaissance du concours de surveillant *via* leurs proches (59%) et internet (48%). Les spots télévisés touchent moins d'élèves qu'habituellement, avec seulement 10% de concernés.

À l'instar des autres promotions, les contextes professionnel et scolaire sont assez peu propices à la découverte du concours de surveillant : 20% des élèves sont dans cette situation.

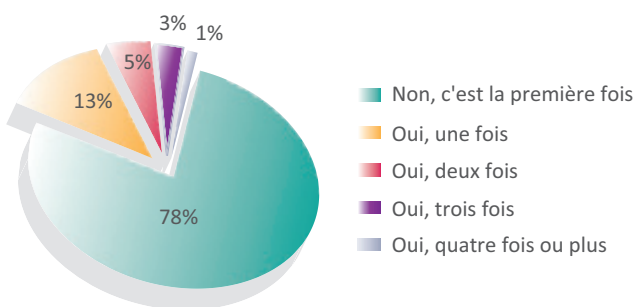
Graphique 2 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



Au total, 58% de la promotion a intégré la formation pour des raisons utilitaires, et 37% pour des raisons professionnelles.

Les élèves sont 39% à avoir choisi cette voie pour la sécurité de l'emploi, 17% pour les perspectives professionnelles, et 13% ont été attirés par le métier de surveillant en lui-même.

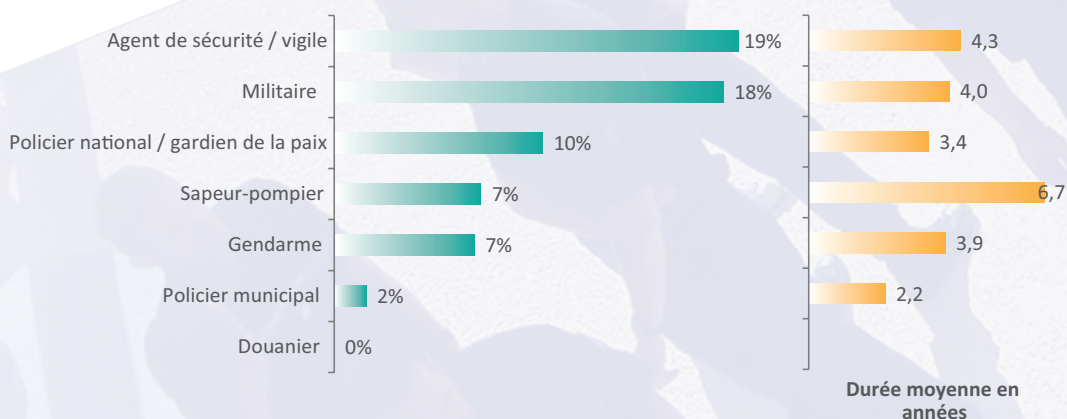
Graphique 3 : Aviez-vous déjà passé le concours de surveillant ? – Proportions



78% de la promotion a accédé à la formation dès la première tentative au concours : c'est bien plus élevé que pour les précédentes promotions : sur les 3 dernières, cette proportion est comprise entre 59% et 65%. Les autres élèves sont répartis de façon décroissante en fonction du nombre de tentatives de concours : 13% l'ont tenté 2 fois, 5% 3 fois et 4% 4 fois et plus.

En outre, pour 62% des interrogés, le concours de surveillant constituait leur première perspective professionnelle. Ils sont par ailleurs 47% à avoir passé au moins un autre concours durant l'année précédant leur entrée en formation. Les concours les plus souvent cités sont ceux de la police (55%), de la douane (27%) et de la gendarmerie (24%).

Graphique 4 : Expérience(s) professionnelle(s) dans une force de sécurité – Citations (plusieurs réponses possibles)

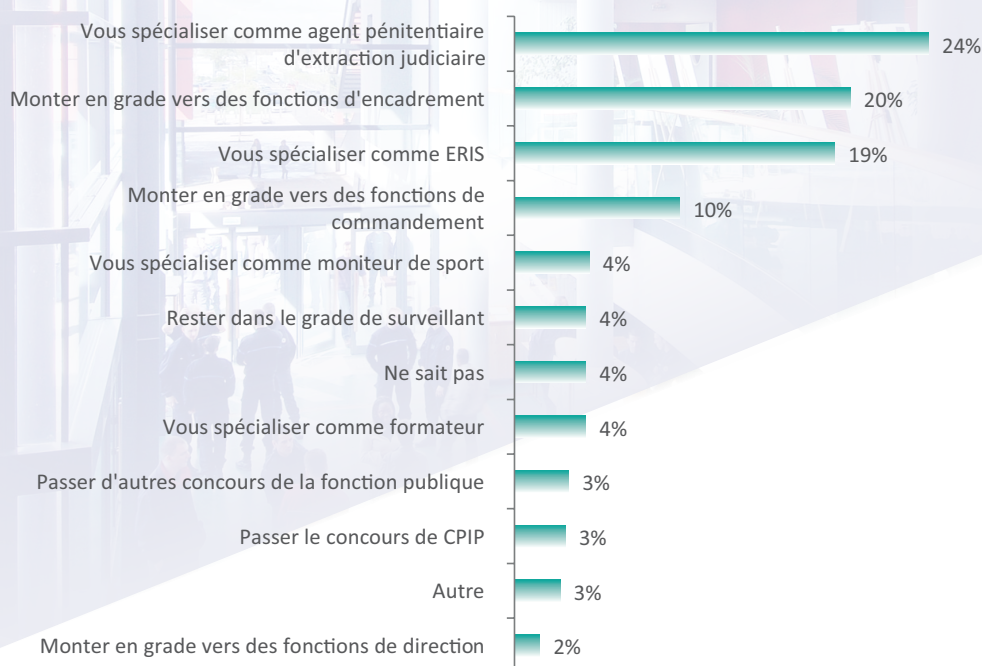


Les élèves de la 199^e promotion sont 45% à avoir déjà eu une expérience professionnelle dans une force de sécurité. Ils ont le plus fréquemment exercé en tant qu'agent de sécurité ou vigile (19%) et militaire (18%), comme nous le relevons habituellement au sein des promotions de surveillants. Notons également

que 19% des répondants sont issus des forces de police et de gendarmerie.

Les anciennetés dans les différentes spécialités sont très variables : elles peuvent aller de 2,2 ans pour les policiers municipaux à 6,7 ans pour les sapeurs-pompiers.

Graphique 5 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions

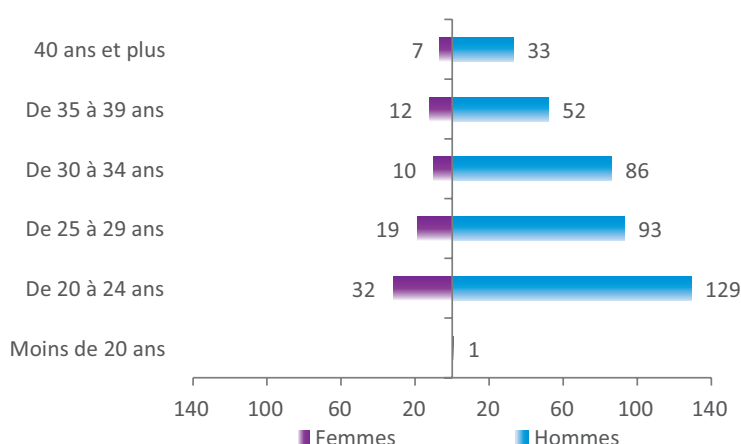


Lors de leur entrée en formation, 96% des interrogés ont déjà une idée de leur future carrière. Les trois premières perspectives mentionnées sont « se spécialiser comme agent pénitentiaire d'extraction judiciaire », qui attire 24% des élèves, « monter en grade vers des fonctions d'encadrement » (20%) et « se spécialiser comme ERIS » (19%).

Sur les 5 dernières promotions (194^e à 198^e), ces trois items ont toujours été dans les quatre premières perspectives mentionnées par les élèves. C'est cependant la première fois que la perspective de la spécialité en tant qu'agent d'extraction judiciaire arrive en tête des réponses.

Parcours professionnel

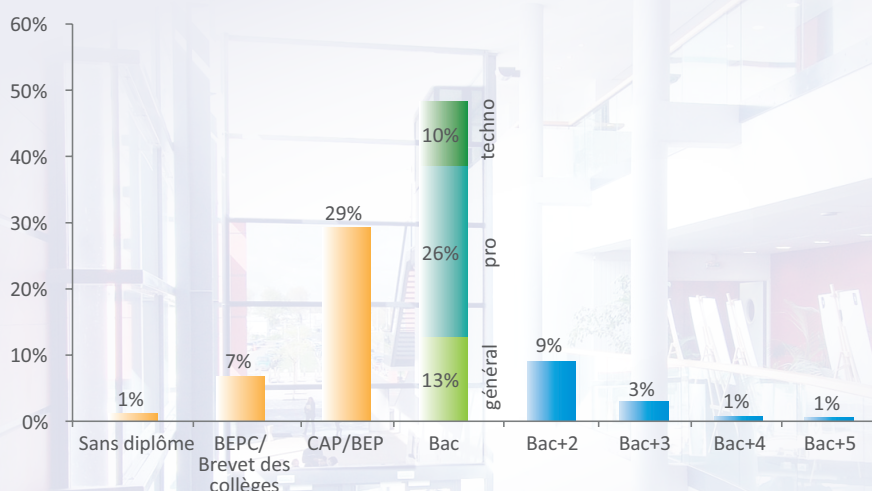
Graphique 6 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Effectifs



La 199^e promotion est constituée de 83% d'hommes et 17% de femmes. L'âge moyen est de 28,8 ans, les femmes étant plus jeunes que les hommes (28,2 ans contre 30 ans en moyenne). La répartition par genre et par catégorie d'âge permet de constater que, pour les hommes et les femmes, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 20 – 24 ans. À l'inverse, la tranche la moins dense est celle des moins de 20 ans, avec un élève seulement. Les effectifs sont très visiblement dégressifs

au fil des âges, avec cependant quelques différences selon le genre : les effectifs de femmes baissent très rapidement entre les classes d'âge jeunes, tandis que cette décroissance arrive plus tardivement chez les hommes. Cela traduit une population d'hommes plus âgée que celle des femmes.

Graphique 7 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



Tout comme les élèves de la 198^e promotion, ceux de la 199^e sont 37% à ne pas avoir le baccalauréat : 1% n'a aucun diplôme, 7% ont validé le brevet des collèges, et 29% sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

49% des répondants sont titulaires du baccalauréat (13% ont validé un bac général, 26% un bac professionnel et 10% un bac technologique), et 14% d'un diplôme du supérieur. Au total, 63% des futurs surveillants ont le bac.

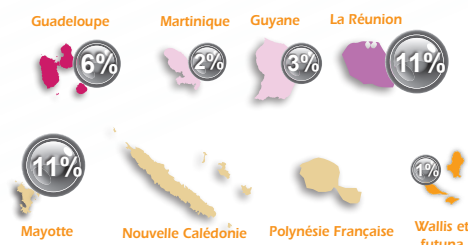
Graphique 8 : Répartition par DISP d'origine – Proportions



En rassemblant les différentes provenances des élèves originaires de la Mission Outre-Mer, nous atteignons une proportion de 34% d'élèves issus de cette DISP. Mayotte et La Réunion sont les deux départements d'Outre-mer les plus représentés (11% des élèves chacun). La deuxième DISP est celle de Lille, avec 15% des répondants en étant issus, suivie de Rennes (10%) et Dijon (8%).

Les DISP du nord de la France sont très largement représentées : 45% des répondants en proviennent, contre 21% pour les DISP du sud.

Mission des services pénitentiaires d'Outre-Mer *



* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-Mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-Mer.

199^e promotion de surveillants pénitentiaires

FÉVRIER 2019

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enaп.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

